

Conditions générales de vente : Coaching 100k sans s'épuiser

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées les "CGV") régissent les relations contractuelles entre Juridis Lab, EURL 4 domiciliée au 4 rue brunel 75017 Paris inscrite au RCS de Paris sous le n° 84925250700025 (ci-après dénommée le "Prestataire") et ses clients (ci-après dénommés les "Participants". Les CGV s'appliquent à toute commande de prestations de Coaching pour avocats (Coaching 100k sans s'épuiser).

2. Prestations

Le Prestataire propose un Coaching réservé aux avocates, comprenant des formations, des ateliers pratiques et d'autres activités de développement professionnel. Les détails spécifiques des prestations offertes, y compris les dates, les lieux et les contenus, sont précisés dans le descriptif du Coaching.

3. Inscription et Confirmation

Les Participants peuvent s'inscrire au Coaching en payant le premier acompte. La participation est confirmée une fois que le paiement complet a été reçu par le Prestataire. Le nombre de places disponibles est limité. Le Prestataire se réserve le droit de choisir les participants.

4. Tarifs et Modalités de Paiement

Le tarif est de 3997 euros HT (tva à 20%) pour celles qui ont bénéficié de la promotion (les 15 premières inscrites).

Le prix normal est de 4800 euros HT (tva 20%).

Le paiement complet doit être effectué en totalité avant la fin du coaching, sauf accord contraire entre les Parties.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais les tarifs applicables seront ceux en vigueur au moment de l'inscription.

En cas de non-paiement avant le début du Coaching le Prestataire se réserve le droit de suspendre la fourniture de la prestation de Coaching jusqu'à régularisation complète de la situation financière du Client, sans que cela ne donne lieu à une indemnisation ou à une prolongation des délais initialement convenus.

En cas de non-paiement dans les délais impartis malgré les relances du Prestataire, ce dernier se réserve le droit d'engager toute action légale appropriée pour recouvrer les sommes dues, y compris le recours à un service de recouvrement tiers, aux frais et aux risques du Client.

Le Client reconnaît et accepte que tout retard de paiement peut avoir des conséquences financières et opérationnelles importantes, et s'engage à régler ses

factures dans les délais convenus pour éviter toute interruption dans la fourniture des prestations de Coaching.

5. Prestation en distanciel

Liens Hypertextes : Le Prestataire peut fournir des liens hypertextes vers des sites web tiers ou des ressources en ligne dans le cadre de la prestation de Coaching. Ces liens sont fournis à titre informatif uniquement, et le Prestataire n'assume aucune responsabilité quant au contenu, à l'exactitude ou à la pertinence des informations disponibles sur ces sites tiers.

Utilisation des Plateformes Numériques : Dans le cadre des prestations réalisées en visioconférence ou via d'autres plateformes numériques, le Client s'engage à utiliser lesdites plateformes de manière appropriée et conforme aux conditions d'utilisation de ces plateformes. Le Client reconnaît et accepte que l'utilisation de ces plateformes peut être soumise à des conditions contractuelles spécifiques, et que le Prestataire n'est pas responsable des dysfonctionnements ou des interruptions de service éventuels de ces plateformes.

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de mauvaise connexion ou de problème technique rencontré par les participants lors de la prestation réalisée en visioconférence ou via d'autres moyens numériques. Il incombe aux participants de s'assurer qu'ils disposent d'une connexion Internet stable et adéquate, ainsi que de tout équipement nécessaire au bon déroulement de la prestation.

Les participants sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires en avance pour garantir une connexion fiable et fonctionnelle. Le Prestataire ne remboursera pas les participants en cas d'impossibilité de se connecter à la prestation en raison de problèmes techniques ou de mauvaise connexion de leur part.

Confidentialité et Sécurité : Le Client est responsable de maintenir la confidentialité et la sécurité de tout identifiant de connexion, mot de passe ou autre information d'authentification fourni par le Prestataire pour accéder aux plateformes numériques utilisées dans le cadre du Coaching. Le Client s'engage à ne pas partager ces informations avec des tiers et à informer immédiatement le Prestataire en cas de perte, de vol ou de divulgation non autorisée de ces informations.

6. Annulation et Remboursement

5.1. Annulation d'un Participant

En cas d'annulation du participant, la prestation n'est pas remboursable.

6.2. Annulation du Prestataire

En cas d'annulation de sa part, le Prestataire s'engage à rembourser intégralement le montant versé par le Client. Le remboursement sera effectué

Conditions générales de vente : Coaching 100k sans s'épuiser

dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date d'annulation.

Le Prestataire informera le Client de l'annulation par tout moyen approprié et s'efforcera de proposer une alternative ou un report de la prestation si possible. En cas d'impossibilité de report ou si le Client refuse l'alternative proposée, le remboursement intégral sera effectué selon les modalités définies ci-dessus.

7. Responsabilités des Participants

Les Participants s'engagent à respecter les règles de conduite établies par le Prestataire pendant les sessions de Coaching. Ils sont tenus de respecter les horaires, de participer activement aux activités proposées et de traiter les autres Participants avec respect et courtoisie.

Tout comportement perturbateur ou contraire à l'éthique peut entraîner l'exclusion du Participant de la session de Coaching, sans remboursement.

Les Participants s'engagent à utiliser la plateforme Circle selon l'ensemble des conventions de bienséance régissant le comportement des internautes sur le web, notamment lors des échanges sur des plateformes électroniques facilitant les échanges ou permettant de partager du contenu.

8. Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire s'engage à fournir les prestations de Coaching conformément aux descriptions et aux normes de qualité annoncées. Toutefois, il se réserve le droit de modifier le contenu ou les horaires des sessions si des circonstances imprévues l'exigent. Dans ce cas, le Prestataire s'engage à informer les Participants dans les meilleurs délais.

Le Prestataire est responsable de tout manquement à ses obligations contractuelles découlant de sa faute.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, la responsabilité du Prestataire envers le Client est limitée comme suit :

Le Prestataire ne sera en aucun cas responsable des dommages indirects, accessoires, spéciaux ou consécutifs, y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits, de revenus, d'économies anticipées, de clientèle, de données ou de réputation, ou tout dommage commercial.

En aucun cas, la responsabilité totale du Prestataire envers le Client, que ce soit en vertu du contrat, d'un acte délictuel (y compris la négligence) ou autrement, ne dépassera le montant total payé par le Client pour les prestations de Coaching objet du litige.

Le Prestataire n'assume aucune responsabilité pour tout retard ou défaut d'exécution découlant de

causes échappant à son contrôle raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, les cas de force majeure, les défaillances des réseaux de télécommunications ou d'électricité, les actes ou omissions des fournisseurs ou sous-traitants, ou toute action gouvernementale.

Le Client reconnaît qu'il lui incombe de souscrire une assurance adéquate pour couvrir les risques découlant de la prestation notamment en matière de responsabilité civile professionnelle.

9. Indépendance des Parties

Les parties conviennent que la relation établie par les présentes Conditions Générales de Vente ne crée aucun lien de subordination, de partenariat, de coentreprise ou d'agence entre elles. Chaque partie agit en tant qu'entité indépendante et est seule responsable de ses propres obligations fiscales, sociales et réglementaires.

10. Résiliation

Chaque partie peut résilier le contrat en cas de manquement grave de l'autre partie à ses obligations contractuelles, après mise en demeure restée infructueuse pendant un délai de 10 jours ouvrables. La résiliation prendra effet immédiatement après notification écrite de la partie résiliante à l'autre partie.

11. Propriété Intellectuelle

Tous les contenus, documents, supports pédagogiques et autres matériels fournis dans le cadre du Coaching restent la propriété intellectuelle exclusive du Prestataire. Les Participants s'engagent à ne pas les reproduire, les distribuer ou les utiliser à des fins commerciales ou non sans l'autorisation écrite préalable du Fournisseur.

12. Confidentialité

Les Participants s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées pendant les Coaching, y compris les discussions, les idées et les expériences partagées par les autres Participants. Ils s'engagent à ne pas divulguer ces informations à des tiers sans autorisation.

13. Protection des données

Le Client reconnaît et accepte que, dans le cadre de l'exécution du contrat, le Prestataire en sa qualité de Responsable de Traitement, puisse collecter et traiter des données à caractère personnel le concernant. Ces données sont collectées dans le respect des dispositions légales en vigueur, notamment du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le Prestataire s'engage à ne collecter que les données strictement nécessaires à l'exécution de la prestation de Coaching et à ne les utiliser que dans

Conditions générales de vente : Coaching 100k sans s'épuiser

ce but. Les données collectées peuvent inclure, sans s'y limiter, le nom, l'adresse email, le numéro de téléphone et toute autre information nécessaire à la bonne réalisation de la prestation.

Le Prestataire utilise la plateforme Circle comme moyen de communication pour certains aspects de la prestation de Coaching. En utilisant Circle, les Participants acceptent que leurs données personnelles puissent être traitées par Circle en tant que responsable de traitement, conformément à la politique de confidentialité de Circle.

Le Client reconnaît que le Prestataire n'est pas responsable des dommages que les Participants pourraient subir en cas de violation de données personnelles survenant sur la plateforme Circle. En utilisant Circle, les Participants acceptent de se conformer aux conditions d'utilisation et à la politique de confidentialité de Circle et reconnaissent que toute réclamation ou demande liée à la protection des données doit être adressée directement à Circle.

Le Prestataire s'engage à informer les Participants de l'utilisation de Circle et à prendre toutes les mesures raisonnables pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles sur cette plateforme. Toutefois, le Prestataire ne peut garantir la sécurité absolue des données transmises sur Internet.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de ses données personnelles. Il peut exercer ces droits en contactant le Prestataire par email à l'adresse abdelbahri.avocat@gmail.com ou par courrier postal à l'adresse du siège social du Prestataire.

Les données personnelles du Client ne seront en aucun cas communiquées à des tiers, sauf si cela est nécessaire à l'exécution de la prestation ou si le Prestataire y est légalement tenu.

Le Prestataire s'engage à conserver les données personnelles des Participants pendant toute la durée de la prestation de Coaching et jusqu'à deux (2) ans après la fin de ladite prestation. Passé ce délai, le Prestataire s'engage à purger les données personnelles ou à les anonymiser de manière irréversible afin de les utiliser à des fins statistiques, de recherche ou d'analyse, sans toutefois qu'il soit possible de les relier à une personne physique identifiée ou identifiable.

Le Client et les Participants reconnaissent et acceptent que le Prestataire conserve les données personnelles pendant la durée indiquée dans cet article pour les besoins de l'exécution de la prestation et pour se conformer à ses obligations légales, notamment en matière de comptabilité et de facturation.

Le Prestataire prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles pendant toute la durée de leur conservation, conformément

aux dispositions légales applicables en matière de protection des données.

Le Prestataire s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles du Client, notamment en mettant en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour prévenir tout accès, utilisation, divulgation, altération ou destruction non autorisée de ces données.

14. Force majeure

En cas de survenance d'un événement de force majeure rendant impossible l'exécution de tout ou partie des obligations prévues dans les présentes Conditions Générales de Vente, le Prestataire sera exonéré de sa responsabilité.

Sont considérés comme des cas de force majeure tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur, tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français, incluant notamment, sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les incendies, les grèves, les actes de terrorisme, les guerres, les pandémies ou épidémies, ainsi que toute décision gouvernementale ou administrative rendant impossible l'exécution de la prestation.

En cas de survenance d'un tel événement, le Prestataire s'engage à informer immédiatement le Client de la situation et à faire ses meilleurs efforts pour limiter les conséquences de cet événement sur l'exécution de la prestation. Les parties conviennent de se concerter de bonne foi pour trouver une solution raisonnable et équitable permettant de poursuivre l'exécution du contrat dans les meilleures conditions possibles.

Si l'événement de force majeure perdure pendant une durée excédant trente (30) jours, chaque partie aura le droit de résilier le contrat sans qu'aucune indemnité ne soit due à l'autre partie.

15. Intégralité de l'accord

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent l'intégralité de l'accord entre les parties concernant l'objet du contrat et remplacent tous les accords, arrangements ou discussions antérieurs entre elles. Aucune modification ou renonciation à une disposition des présentes ne sera effective à moins d'être expressément consignée par écrit et signée par les parties.

16. Survie des clauses

Toutes les clauses des présentes Conditions Générales de Vente qui, par leur nature, devraient survivre à l'expiration ou à la résiliation du contrat, y compris mais sans s'y limiter les clauses de confidentialité, de propriété intellectuelle et de limitation de responsabilité, resteront en vigueur après la fin du contrat.

17. Litiges

Conditions générales de vente : Coaching 100k sans s'épuiser

En cas de litige concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du lieu du siège social du Prestataire.